

Plus de dix mille manifestants

Genève » Plus de 10 000 personnes ont manifesté contre les violences et le racisme anti-Noirs au centre-ville de Genève hier soir, au dernier jour des funérailles de George Floyd, un Afro-Américain tué par un policier.

«Le silence tue», «Je suis Noire, j'existe» ou encore «pas de justice, pas de paix», pouvait-on lire sur les pancartes brandies par les participants, surtout des jeunes, rassemblés à l'appel de Black Lives Matter Suisse romande. Ce collectif a pour objectif de déconstruire le racisme systémique en Suisse. Il dénonce aussi le profilage racial de la police.

Afin de respecter les consignes sanitaires, des groupes de 300 personnes ont été formés. » **ATS**
» Lire aussi en page 4

Le préposé cantonal se rebiffe

Valais » L'application de traçage pour le Covid-19 n'est pas assez aboutie pour la recommander au personnel d'Etat.

Ne pas télécharger la version pilote de l'application de traçage SwissCovid: Sébastien Fanti, préposé cantonal valaisan à la protection des données, adresse cette recommandation aux collaborateurs et collaboratrices de l'administration cantonale valaisanne. Un message pour le moins contradictoire avec celui envoyé pas plus tard que lundi 8 juin par le Conseil d'Etat aux membres de son administration, invitant à télécharger cette application à titre volontaire.

Clash? Sébastien Fanti contredit son employeur à cause des conclusions d'un rapport d'expert de l'EPFL dont le

Gouvernement valaisan a eu connaissance: l'application SwissCovid présenterait «des failles importantes de «privacités» et de sécurité».

Sébastien Fanti pointe du doigt les avis divisés des experts qui ont examiné l'application. Ces doutes plaident pour le principe de précaution. «Proposer au personnel de l'administration cantonale de télécharger une application collectant des données de santé – des données sensibles – au stade de projet, soit une version pilote présentant encore des failles, viole le principe de la sécurité des données figurant à l'article 21 de la loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage», écrit Sébastien Fanti. Selon le spécialiste, la question d'un consente-

ment libre et éclairé des collaborateurs de l'administration cantonale se pose: les risques de ce téléchargement n'ont pas été exposés à un personnel subordonné au Conseil d'Etat.

Le préposé valaisan déplore le court délai de réponse qui lui a été accordé. Il avait obtenu samedi 6 juin un avis d'expert. «Nous avons consulté M. Fanti jeudi dernier et il devait répondre rapidement mais il ne l'a pas fait», confirme le chancelier Philipp Spörri. «Le Valais est partie prenante dans ce projet d'application et il faut pouvoir la tester.»

Neuchâtel, Jura et Vaud n'ont pas encore pris position par rapport à cette application. Le canton de Fribourg a en revanche relayé à son personnel l'invitation au téléchargement émanant de l'OFSP. » **PIERRE-ANDRÉ SIEBER**

GENÈVE

RADAR CONTRE LE BRUIT

Genève teste depuis lundi un radar acoustique qui détecte les usagers de la route dont la conduite est trop bruyante. Installé à l'avenue Wendt, l'appareil restera en fonction deux semaines. La Confédération avait déjà réalisé des essais en campagne. **ATS**

RECTIFICATIF

ERREUR DANS LA FONCTION

Une erreur apparaissait dans l'article intitulé *Les tests à petits pas* paru hier en page 3. Bettina Maeschli n'est pas porte-parole de l'Office fédéral de la santé publique, mais du Programme national *Corona Immunitas*. Nous lui présentons nos excuses. **LIB**

Soutien des Etats au contre-projet

Multinationales » L'initiative populaire sur les entreprises responsables sera soumise au peuple avec une alternative. Après le National, le Conseil des Etats a soutenu hier par 28 voix contre 14 le contre-projet issu de la conférence de conciliation.

Les deux conseils n'ont jamais voulu de l'initiative, mais ils sont restés jusqu'au bout en désaccord sur la meilleure façon de lui tordre le cou. Les initiateurs étaient prêts à retirer leur texte si le contre-projet concocté par le National s'imposait.

Jeudi, la conférence de conciliation a toutefois retenu la copie du Conseil des Etats, déclenchant la colère des initiateurs et l'annonce du maintien de leur initiative. La votation devrait avoir lieu en novembre. » **ATS**

Trois chirurgiens de l'Hôpital universitaire de Zurich défraient la chronique depuis des semaines

«Il faut mettre un terme aux dérives»

«ARIANE GIGON, ZURICH

Hôpitaux » La tempête soufflant sur l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ) ne semble pas près de se calmer. Hier, l'institution a prolongé le congé forcé du directeur de la clinique de chirurgie cardiaque, dénoncé par un collègue – licencié – pour ne pas avoir, entre autres, signalé des problèmes avec un implant qu'il avait commercialisé. Plusieurs enquêtes, y compris pénales, sont en cours.



«Certains médecins dépassent la zone grise»

Annina Hess-Cabalzar

Le directeur de la clinique de chirurgie cardiaque est désormais officiellement absent jusqu'à la fin des enquêtes décidées par l'USZ, a indiqué ce dernier hier. Mais l'homme, arrivé à Zurich en 2013, ne constitue pas le seul problème de l'hôpital: un chirurgien orthodontique a été prié de ne traiter que les patients de l'hôpital après des révélations sur la manière dont il les dirigeait vers son cabinet privé. Enfin, un gynécologue qui, selon les décomptes d'assurance, opérait plusieurs personnes en même temps, a «quitté l'USZ pour des raisons de santé».

L'Académie pour une médecine humaine (AMM) réclame depuis plusieurs années la fin d'incitatifs commerciaux dans le système suisse de la santé. Les



L'Hôpital universitaire de Zurich (USZ) affronte une tempête particulièrement violente. Keystone-archives

explications de sa présidente, Annina Hess-Cabalzar.

Quelques médecins-chefs de l'USZ se seraient enrichis illégalement. Comment expliquez-vous ces dérives?

Annina Hess-Cabalzar: la pression financière à laquelle sont soumis les médecins dans le secteur hospitalier est l'une des explications, à côté de l'éthique, ou plutôt du manque d'éthique personnelle des per-

sonnes impliquées. Les médecins-chefs se font vilipender s'ils ne rapportent pas toujours plus de revenus. Cette pression doit disparaître.

L'introduction des forfaits par cas devait notamment permettre d'améliorer la qualité et de baisser les coûts. Ce n'est pas un succès, à vos yeux?

Au contraire, les médecins sont ainsi encouragés à inscrire des diagnostics principaux et se-

condaires, selon les incitations financières. Les aspects commerciaux sont prioritaires. C'est le système qui est erroné.

Mais, dans les cas dévoilés ces dernières semaines, il est question d'escroquerie. Ce sont des cas exceptionnels, non?

Oui, certains médecins dépassent la zone grise et s'enrichissent de façon illégale, notamment en emmenant des

patients de l'hôpital vers leur cabinet privé.

Celui qui a dénoncé les dérives a été licencié. Cela peut décourager...

Agir seul, comme Jeanne d'Arc, est effectivement presque impossible dans le panier de crabes que peut être un hôpital universitaire. Les conflits d'intérêts sont trop nombreux. C'est la direction de l'hôpital qui devrait prendre ses responsabilités.

Elle ne l'a pas fait. Cela doit changer.

Que préconisez-vous?

Il faut absolument un organe indépendant qui enregistre les annonces de comportements problématiques, médicaux ou structurels. Notre deuxième revendication, déjà réalisée dans certains hôpitaux, comme celui de Bülach, est de passer à un système de salaires fixes.

Pour l'heure, à l'USZ, les médecins-chefs se répartissent des bonis, sans la moindre transparence. Enfin, il faudrait des audits inopinés, indépendants, portant tant sur les compétences médicales que sur le fonctionnement et la comptabilité de l'institution.

Les médecins seraient-ils prêts à accepter des salaires fixes?

Nous savons que certains, et ils sont plus nombreux qu'on le croit, préfèrent ce système, car ils souffrent du système actuel et de la pression qu'elle engendre. Sans elle, ils peuvent se consacrer à leurs patients, à la recherche et à l'enseignement. En outre, salaire fixe ne signifie pas forcément salaire de misère... Ce système permet aux cliniques d'attirer d'autres spécialistes, aux motivations peut-être plus intéressantes pour elles.

L'USZ est-il un cas particulier?

Certainement pas. Des dérives seront encore mises au jour à Zurich, mais l'USZ n'est pas le seul hôpital concerné par les dérives dues au système. Les zones grises sont exploitées plus ou moins partout. Nous verrons ces prochains temps à quel point les escroqueries sont répandues. Il faut mettre un terme aux dérives.

Juste avant la crise du coronavirus, le Conseil fédéral avait suivi Alain Berset (ministre de la Santé, ndlr) et proposé de ne plus accepter sur les listes hospitalières les hôpitaux qui lient les rémunérations à la quantité d'interventions médicales. C'est ce que l'AMM réclame depuis des années. Certains signaux sont donc positifs. »